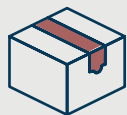




Rapport d'activité
responsable
2021

À propos de l'Agence du Don en Nature

CHIFFRES CLÉS 2021



12 000 000

produits redistribués



+ de 1 250

associations partenaires



+ de 200

entreprises partenaires



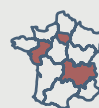
+ de 52 000 000 €

valeur marchande
redistribuée



1 300 000

bénéficiaires



88

départements touchés

En 2008, Jacques-Etienne de T'Serclaes et un petit groupe de femmes et d'hommes venus d'univers professionnels différents dressent un constat accablant : plus de 10% des français n'ont pas accès à tous les biens de première nécessité dont ils ont besoin alors que plus de 600 millions d'euros de produits invendus neufs sont détruits. Ils décident d'agir en associant lutte contre la précarité et lutte contre le gaspillage : l'Agence du Don en Nature est née.

En collectant des produits invendus auprès des entreprises pour les redistribuer à des associations de lutte contre la précarité et l'exclusion, elle a très vite trouvé sa place d'interface entre le monde de l'entreprise et le monde associatif.

Elle a aussi pu compter sur l'engagement et le dévouement de ses salariés et de ses bénévoles pour apporter un soutien progressivement devenu indispensable.

Elle a également su développer une expertise et un savoir-faire en matière de logistique et d'organisation avec peu d'équivalents en Europe.

En 2021, ce sont ainsi plus de 200 entreprises qui nous ont soutenus et nous ont permis de répondre aux besoins des 1 250 associations partenaires de l'Agence du Don en Nature. Avec leur aide et à leurs côtés, chaque jour, l'Agence du Don en Nature conjugue solidarité et respect de l'environnement.



©Christophe Bertoin / Epicerie Solidaire Aurore (93)



Les entreprises
livrent leurs
produits sur nos
bases logistiques

Le don
est stocké
et mis en ligne
sur notre catalogue

Nous redistribuons
les dons aux
associations

Édito

L'année 2021 ne fut pas le renouveau que beaucoup attendaient. Restrictions sanitaires, gestes barrières et masques sont restés notre quotidien. La crise du Covid-19 a continué à pénaliser les plus précaires et à fragiliser leur situation.

Si la pauvreté n'a pas explosé dans le pays comme pouvaient le laisser craindre les événements de l'année précédente, elle a continué inexorablement à se répandre. Les acteurs de la solidarité témoignent ainsi unanimement d'un basculement des personnes auparavant sur le fil – étudiants, intérimaires, auto-entrepreneurs – et de la dégradation des conditions de vie pour celles et ceux connaissant déjà des situations d'exclusion. Notre action d'aide aux plus démunis par la redistribution de produits neufs de première nécessité est restée d'actualité, plus nécessaire que jamais.

Mais l'année 2021 fut aussi marquée par des évolutions porteuses d'espoir. La perspective de l'entrée en vigueur de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) au 1er janvier 2022 a incité les entreprises à se mobiliser à travers le don. Nous nous sommes efforcés d'accompagner ces acteurs économiques dans la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation et, plus largement, de les sensibiliser aux enjeux d'une économie circulaire solidaire.

Pourtant, l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif réglementaire n'est pas une fin en soi. S'il vise à diminuer le volume de produits invendus, il ne questionne pas l'accès durable des plus démunis aux produits non-alimentaires de première nécessité.

Or, la nécessaire transformation écologique de notre société ne se réalisera qu'à la condition de garantir à toutes et à tous une existence digne et l'exercice plein et entier de leurs droits civiques et économiques.

2022 sera donc une année riche de nouveaux défis pour l'Agence du Don en Nature. Nous serons tout d'abord amenés à renforcer nos capacités de collecte et de redistribution par la mise en place de nouveaux outils numériques. Nous entendons également poursuivre notre effort de plaidoyer auprès des décideurs publics et privés afin d'agir structurellement contre la précarité matérielle et l'exclusion.

Enfin, 2022 sera l'année du déploiement d'une nouvelle gouvernance pour l'Agence du Don en Nature avec l'arrivée de Jérôme Bédier à la présidence qui souhaite poursuivre et amplifier l'action de ses prédécesseurs alors que 2022 s'annonce déjà difficile sur le plan social.



Romain Canler
Directeur général



Christian Ringuet
Président



La précarité matérielle

La précarité ne peut plus être appréhendée seulement comme une incapacité à répondre à des besoins fondamentaux tels que se nourrir ou se loger. Au sein de nos sociétés d'abondance, elle doit se mesurer selon l'accès aux standards de consommation devenus la norme pour une majorité de la population.

On parlera alors de précarité matérielle comme d'un processus au cours duquel les restrictions liées à la consommation d'un individu auront des conséquences sur son intégration au sein de la société.

Consommation, privation et intégration à la société : les Français face à la précarité

L'étude IFOP conduite pour l'Agence du Don en Nature et la Fondation Jean Jaurès estime qu'1 Français sur 6 est touché par la précarité matérielle. Au-delà des ménages aux revenus les plus modestes, ce phénomène touche des profils particuliers : les jeunes mais aussi les travailleurs précaires, qu'ils soient entrepreneurs ou intérimaires.

Ceux-ci mettent en place des stratégies rationnelles d'adaptation en privilégiant l'acquisition aux plus bas prix possibles de produits de toute première nécessité comme les produits d'hygiène, d'entretien ou ceux destinés à leurs enfants.

Cette précarité matérielle entraîne un fort sentiment d'insécurité sociale.

Pour une majorité de ces personnes, la consommation de produits neufs apparaît comme un acte symbolique déterminant leur position dans la société. Les restrictions rencontrées font naître de la colère, de la frustration, de la résignation et un fort sentiment d'injustice.

Cette difficulté d'accès à certains biens entraîne des problèmes pratiques concrets mais plus largement, elle pèse sur les relations sociales des personnes qui en souffrent ainsi que sur l'image qu'elles se font d'elles-mêmes.

L'étude vient ainsi confirmer le constat dressé par la recherche en sciences sociales de ces dernières décennies : dans les sociétés des pays développés, l'accès à certains standards de consommation est un facteur incontournable d'intégration sociale.

« Au-delà des chiffres, ce que cette étude met en lumière c'est la manière dont la précarité matérielle abîme le lien social, c'est la mécanique de l'exclusion de la sphère sociale par la précarité. C'est un enjeu éthique et démocratique car être privé de l'accès à certains produits de première nécessité, c'est aussi ne pas pouvoir exercer pleinement ses droits de citoyen. »



Sandrine Runel, Adjointe au Maire de Lyon, Déléguée aux Solidarités et à l'Inclusion sociale, Vice-Présidente du CCAS, Conseillère Métropolitaine - Ville de Lyon



©Gavin Sorel

Ils ont réalisé l'étude



Le don au service d'une économie circulaire solidaire

L'Agence du Don en Nature intègre le Conseil National de l'Économie Circulaire

Le 15 novembre 2021, la ministre de la Transition Ecologique, Barbara Pompili, a installé le Conseil National de l'Économie Circulaire (CNEC). Celui-ci prend le relais du Conseil National des Déchets et aura pour but d'accompagner le développement de l'économie circulaire en France à travers l'élaboration et le suivi des stratégies nationales relatives au secteur.

Titulaire d'un siège au sein du CNEC, nous veillerons à l'inclusion des enjeux sociaux au sein de l'économie circulaire.

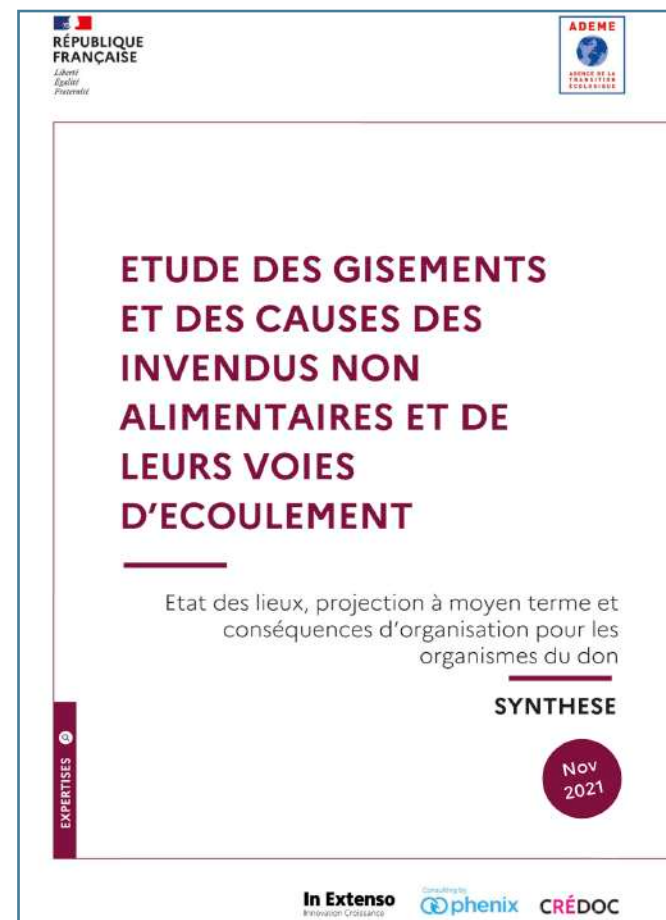


Première session du Conseil National de l'Économie Circulaire le 15 novembre 2021.

Dès 2014, l'Agence du Don en Nature publiait, en partenariat avec l'ADEME, la première étude sur les invendus de produits non-alimentaires en France. 7 ans plus tard, dans le contexte de l'évolution du cadre légal suite à l'entrée en vigueur de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), nous proposons un nouvel état des lieux du gisement des invendus dans le secteur industriel.

Alors que la valeur marchande de ces invendus est estimée à plus de 4 milliards d'euros, l'étude interroge les scénarios prospectifs du recul de la destruction des invendus au profit du développement du don. Elle fait ainsi émerger 4 impacts de la loi sur le don de produits non-alimentaires :

- Une augmentation du volume des produits donnés ;
- Une plus grande hétérogénéité des dons et de leur qualité ;
- Une complexification des schémas logistiques liés à des plus petits volumes de dons ;
- L'émergence de nouveaux acteurs dans l'écosystème des acteurs du don.



L'évolution du cadre réglementaire : la loi AGEC

Les invendus du secteur industriel représentent un vivier de ressources à exploiter dont la valeur marchande est estimée à près de 4 milliards d'euros.

Le réemploi de ces produits invendus ne permet pas seulement de réduire les déchets, c'est aussi l'opportunité de donner plus de confort matériel aux publics exclus des systèmes marchands traditionnels.

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGEC) du 10 février 2020 est ainsi une nouvelle mesure cherchant à prôner un système de production plus vertueux.

L'interdiction de la destruction d'invendus et la valorisation du don dans le traitement de ces derniers est un premier pas vers une gestion plus raisonnée et une redistribution plus équitable des biens produits.

Par ces dispositions, la loi AGEC inscrit donc le don en tant qu'un des mécanismes de l'économie circulaire. Néanmoins, cette valorisation du don ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle est un levier de réemploi des ressources existantes qui doit être utilisée dans une logique de transition vers une économie circulaire.

C'est pourquoi l'Agence du Don en Nature s'engage à sensibiliser et à former les acteurs économiques aux évolutions législatives à travers la rédaction de différents guides.

Si la disparition des stocks invendus est visée à terme, la réflexion doit se poursuivre autour de la responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques.



©Gavin Sorel // Entrepôt-École de l'Agence du Don en Nature (62)

©Gavin Sorel // Entrepôt-École de l'Agence du Don en Nature (62)

« Nos marques procèdent depuis longtemps à des opérations de don ponctuelles. Mais la récente loi anti-gaspillage nous pousse à aller beaucoup plus loin et notamment à étendre ces dons à des produits plus techniques. Afin d'éviter la destruction de ces invendus, nous avons mis en place en 2021 un processus qui permet de les donner systématiquement aux associations de lutte contre la précarité, par l'intermédiaire de partenaires de confiance tels que l'Agence du Don en Nature. »



Francis Lemontey,
Responsable de projets RSE et
Développement Durable chez Groupe
Pierre Fabre

« Comme elle fait du don la voie à privilégier par les entreprises pour traiter leurs invendus, la loi AGECE est aussi un outil de solidarité. Dans ce nouveau cadre, l'Agence du Don en Nature joue un rôle clé en tant qu'acteur de l'économie circulaire solidaire. Je salue son action de collecte et de redistribution des invendus non-alimentaires essentiels au service des plus

démunis. Je salue également son effort d'information et de pédagogie auprès des entreprises. »



Barbara Pompili, Ministre de la Transition Ecologique



©Govin Sorel // Entrepôt-Ecole de l'Agence du Don en Nature (62)



Le guide du donateur

Ce guide est à destination des distributeurs de biens de grande consommation, aussi bien alimentaires que non-alimentaires. Il vise à donner des précisions sur les règles générales d'éligibilité des produits aux dons, à dresser une liste des types de structures susceptibles de recevoir ces dons et à partager des bonnes pratiques opérationnelles.



Le guide du don

Réalisé par l'Agence du Don en Nature et l'Institut national de l'économie circulaire, ce guide à destination des industriels a une double vocation : présenter le don comme outil de lutte contre le gaspillage des ressources et la précarité matérielle, et apporter une méthodologie des étapes clés pour une démarche de don réussie.

Nos associations partenaires

Activité des partenaires



+ de 1 250
associations
partenaires



+ de 230
nouveaux
partenaires



+ de 5 800
commandes

Types de structures aidées



43 %
Centres
d'hébergement



22 %
Épiceries sociales
et solidaires



14 %
Accueils de jour



9 %
Foyers d'enfants



10 %
Chantiers d'insertion



2 %
Autres
(crèche, EHPAD...)

Zoom sur un nouveau partenariat : la Fondation OVE

La Fondation OVE et l'Agence du Don en Nature ont noué un partenariat fort en 2021 qui a permis de distribuer des produits d'hygiène et de bien-être aux jeunes hébergés au sein des établissements OVE du Rhône. Les établissements parisiens de la Fondation ont pu bénéficier de fournitures scolaires. Enfin, la Fondation OVE a pu bénéficier d'une aide matérielle d'urgence pour les familles dont le centre d'hébergement avait brûlé en fin d'année.

Grâce à l'Agence du Don en Nature, j'ai pu recevoir gratuitement des masques et du gel hydro-alcoolique pour moi et mon fils. Etant donné le contexte, ce fut un grand soulagement. Merci !

Une personne accompagnée par le Centre Social
Les Escourtines à Marseille



Les équipes de l'Agence du Don en Nature et de la Fondation OVE se sont rencontrées le 22 juillet 2021 pour travailler sur des sujets communs à fort impact sociétal et environnemental.

Nos nouveaux partenaires



et bien d'autres...

Nos entreprises donatrices

En 2021, l'Agence du Don en Nature a pu compter sur une forte mobilisation du tissu économique tout au long de l'année.

La diversification des publics accompagnés par l'association à travers son réseau entraîne de nouveaux besoins et nous a conduit à investiguer de nouveaux secteurs d'activité pour enrichir l'offre de produits non-alimentaires à disposition.

Les entreprises, impactées par les évolutions du cadre réglementaire avec la loi anti-gaspillage et économie circulaire, ont plus que jamais besoin d'accompagnement pour structurer leur démarche de don : nous avons ainsi multiplié les actions (interventions, publications de guides...) pour leur permettre d'être armées au mieux et de gagner en efficacité dans l'organisation et la valorisation de leurs dons.

« Les personnes que nous accompagnons sont hébergées dans des logements collectifs. Qui dit collectif dit partager du frigo. Avoir des frigos assez grands c'est important pour que chaque résident ait son propre compartiment pour son alimentation et ses médicaments. Le don de frigos Electrolux que l'on a reçu de l'Agence du Don en Nature nous a permis de répondre aux besoins de nos bénéficiaires. »



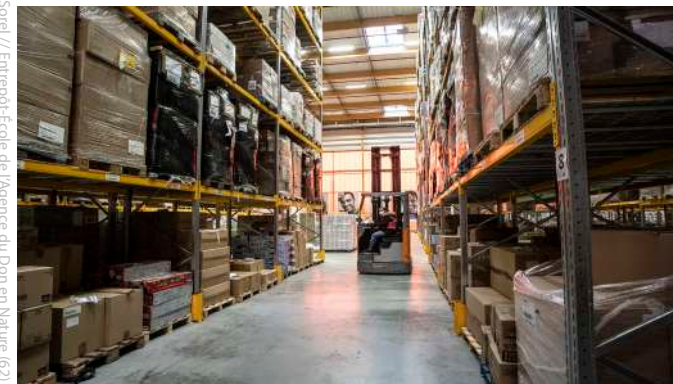
Faouzi Bertrand, Chef de service des Appartements de Coordination Thérapeutique 93, Groupe SOS

Belice devient partenaire de l'Agence du Don en Nature

Belice a été une des 86 nouvelles entreprises à rejoindre le réseau de donateurs de l'Agence du Don en Nature en 2021. Créée en 2013, l'entreprise s'est engagée dans la fabrication de cosmétiques naturels et pour la préservation de l'environnement en supprimant le plastique de leur conditionnement. Souhaitant offrir des solutions zéro déchet au plus grand nombre, elle a choisi de placer l'humain au cœur de son projet en s'associant à l'Agence du Don en Nature pour pouvoir distribuer des produits cosmétiques de qualité aux personnes en situation de précarité.



©Gavin Sorel // Entrepôt-Ecole de l'Agence du Don en Nature (62)



Nos partenaires produits

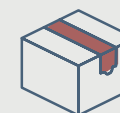


200
entreprises
partenaires
produits



82
nouveaux
donateurs
produits

Nos dons financiers



800 000 €
de dons financiers collectés pour
les projets de l'Agence
du Don en Nature



22
mécènes
financiers



©Gavin Sorel // Entrepôt-Ecole de l'Agence du Don en Nature (62)

L'Entrepôt-Ecole

Nos flux logistiques



800

réceptions



12 700

palettes entrées
en réception



5 800

commandes préparées



38 000

palettes préparées



3 000

palettes en stock
en moyenne

Notre impact social et environnemental



210

apprenants



2 500 tonnes

de déchets évités

Outil efficace et solidaire, notre Entrepôt-Ecole permet une redistribution plus optimale à nos partenaires associatifs. En offrant une formation aux métiers de la logistique à des personnes éloignées de l'emploi, il est aussi un projet RSE exemplaire.

En novembre 2021, l'association a célébré son 200ème apprenant depuis sa mise en route en février 2020. Grâce à l'appui d'un écosystème solide de partenaires (institutionnels, écoles de formation, financiers, logistiques), l'association a pu faire de ce lieu une vitrine des métiers de la logistique.

« Quand je pense à mon avenir, je suis serein. Je me suis complètement épanoui dans la logistique et d'ailleurs, je compte y rester. »

Morgan, apprenant à l'Entrepôt-Ecole

« D'un point de vue sociétal et environnemental, je trouve ça exceptionnel parce qu'on donne des produits depuis 14 ans à l'Agence du Don en Nature. Ça correspond pleinement à la mission de notre entreprise que d'améliorer l'habitat. Et aujourd'hui on est capable d'aller plus loin. On forme nos futurs collaborateurs à l'Entrepôt-École. »



Céline Dufour, chargée de mission
handicap chez Leroy Merlin



Inauguration de la première plateforme logistique mutualisée à Vailhauquès, près de Montpellier, en partenariat avec l'AERS le 14 décembre 2021. Ce projet a rassemblé une dizaine d'associations locales.

Une plateforme logistique mutualisée

L'Agence du Don en Nature s'est associée et a apporté son expertise sur le projet de création d'une plateforme logistique mutualisée près de Montpellier, porté par l'Association d'Entraide et de Reclassement Social (AERS). Cette plateforme a pour objectif de faciliter la massification des flux de transport vers les associations de l'Hérault, elle permet également de mutualiser des commandes et des stocks entre les associations du territoire héraultais et *in fine* facilite des dons d'entreprises régionales.



Financement et suivi du programme d'insertion

LOGINOV
Innovative Training in Logistics

Formation théorique aux métiers et process de la logistique

Public concerné :

- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Demandeurs d'emploi sans qualification
- Demandeurs d'emploi issus de la diversité
- Demandeurs d'emploi résidant dans un Quartier Politique de la Ville
- Demandeurs d'emploi ARSA



100 apprenants prêts à l'emploi chaque année

Diplôme d'opérateur logistique polyvalent

L'AGENCE DU DON
EN NATURE

Formation de 4 semaines sur flux réels à l'Entrepôt-Ecole



Priorités Jeunesse : aide d'urgence pour les 15-25 ans



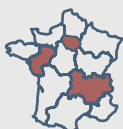
© Olivier des Sages



304 500
produits
redistribués



145
associations
bénéficiaires



80
départements touchés

Chaque année, notre Semaine du Don en Nature est un rendez-vous qui se caractérise par une série d'actions ciblées de distribution de produits et d'événements avec les associations partenaires. Grâce au soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin, les associations de notre réseau peuvent bénéficier pendant une durée limitée du transport gratuit pour la livraison de leurs commandes. En mars 2021, la Semaine du Don en Nature était dédiée aux jeunes de 15 à 25 ans. En partenariat avec la Fondation Carrefour et la Fondation L'Oréal, l'opération Priorités Jeunesse lancée à cette occasion a permis de venir en aide à des milliers de jeunes en situation de précarité : jeunes dans des centres d'hébergement, jeunes placés au sein de la protection de l'enfance, jeunes en recherche d'emploi, étudiants...

L'objectif était de toucher toutes les formes de précarité des 15-25 ans en France. Les associations partenaires appuyant ce public ont ainsi pu bénéficier de palettes de produits d'hygiène et bien-être, ainsi que de sous-vêtements afin d'aider les jeunes en difficulté. L'opération a été renouvelée en novembre-décembre 2021 avec la distribution de produits d'hygiène et de produits alimentaires.

« Au cours de cette année, la lutte contre la précarité des jeunes a figuré parmi les priorités de la Fondation Carrefour. L'Agence du Don en Nature a brillamment réussi à réunir ses partenaires mécènes autour d'une opération commune, une illustration significative de l'impact positif d'un engagement collectif face à la crise sanitaire. »



Marie-Astrid Raoult, Directrice de la
Fondation Carrefour

« Engagée en faveur des publics les plus fragiles, la Fondation L'Oréal travaille aux côtés de l'Agence du Don en Nature pour répondre aux besoins au plus près du terrain depuis plusieurs années. Alors que la pandémie a accentué les vulnérabilités des jeunes en situation de précarité, qui s'illustrent notamment par une explosion au recours à l'aide alimentaire, des milliers de produits d'hygiène et de denrées de première nécessité ont pu être distribués grâce à l'expertise et au réseau de l'Agence du Don en Nature. »



Laura Barroso, Responsable du
programme Corporate Responsibility
chez L'Oréal

« En tant que directrice de l'établissement, je vous remercie beaucoup pour cette action qui nous permet d'agir sur l'estime de soi de ces jeunes, qui comme souvent en établissement de protection de l'enfance, est largement altérée par leur parcours traumatique aboutissant à un placement. »



Cécile Peyres, Directrice de la MECS
Martin Luther King, Saint Denis,
Apprentis d'Auteuil

Ils ont soutenu cette opération



Urgence Premiers Pas : lutte contre la précarité infantile

En France, près de 300 000 familles sont contraintes de renoncer à des produits de première nécessité pour leurs enfants de 0 à 3 ans. Pour faire face à ce défi, l'Agence du Don en Nature a lancé, en partenariat avec la Fondation Break Poverty, l'opération Urgence Premiers Pas. L'objectif de cette opération est simple : redistribuer à des milliers de familles défavorisées des produits essentiels pour les tout-petits et très difficiles à trouver comme des couches, du liniment, du lait en poudre ou des petits pots.

Cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier du Secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles, de donateurs particuliers et à la mobilisation exceptionnelle de plusieurs dizaines d'entreprises qui ont donné ou fourni à prix coûtant les produits essentiels pour permettre à des milliers de bébés de bénéficier d'une aide. Au total, ce sont 10 millions produits (achetés ou donnés) qui ont été distribués sur l'ensemble du territoire.

« En 2021, la précarité matérielle a touché particulièrement durement les familles avec de jeunes enfants. Il m'a donc semblé crucial d'agir vite et fort en redistribuant massivement des produits destinés aux 0-3 ans. Pour ce faire, en collaboration étroite avec la Fondation Break Poverty, nous avons pu nous appuyer sur le savoir-faire et le réseau de l'Agence du Don en Nature. Après cette première opération réalisée avec le soutien de l'Etat, j'espère désormais que cette action pourra être renouvelée chaque année par l'Agence du Don en Nature. »



Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles



©Marlene Awaad / Secours Populaire de Lomme (59)

« Les couches et les produits d'hygiène pour bébés sont bien plus difficiles à trouver dans les circuits de dons habituels que la nourriture car ils ne périssent pas et coûtent très cher. Chez MaMaMa, nous avons une approche globale de la précarité infantile : les produits d'hygiène ou les jouets d'éveil sont aussi indispensables que la nourriture pour le bien-être des bébés. Pour remplir les milliers de colis solidaires que nous distribuons chaque année, notre partenariat avec l'Agence du Don en Nature est absolument essentiel ! »



Magali Bragard, co fondatrice de l'association Mamama

©Banque Alimentaire de Toulouse



Ils ont donné pour cette opération



Merci à tous les fournisseurs, donateurs financiers et relais de cette action

Nos opérations solidaires annuelles

L'Unicef estime que près d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France (UNICEF). Autrement dit, plus de 3 millions d'enfants de 3 à 18 ans sont actuellement en situation de précarité matérielle, avec un accès limité à des produits de première nécessité tels que des vêtements, des fournitures scolaires ou des jeux d'éveil éducatif.

Comme chaque année, nous continuons de mener des actions de redistribution à des moments clés de l'année, tels que la rentrée scolaire ou les fêtes de fin d'année, afin de lutter contre toute forme d'inégalité sociale ou d'exclusion touchant des enfants et leurs familles.

Le soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin permet d'offrir les frais de livraison aux associations partenaires lors de ces deux rendez-vous annuels.



©Gavin Sorel / APATE-Gulliver

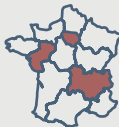
Rentrée Solidaire



428 748 produits redistribués



365 associations bénéficiaires



78 départements touchés

« J'ai 2 enfants au collège, 2 à l'école primaire et 2 en maternelle, ça fait un gros budget à chaque rentrée... Cette année, grâce à l'Agence du Don en Nature, j'ai pu récupérer des stylos, des cahiers, un cartable pour ma fille... »

Assia, personne accompagnée par une épicerie sociale et solidaire

Ils ont soutenu cette opération

Partenaires produits :



Partenaire financier :



Transport offert par :



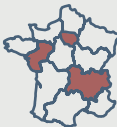
Noël Solidaire



142 739 produits distribués



330 associations bénéficiaires



72 départements touchés

« En soutenant l'opération du Noël Solidaire 2021 de l'Agence du Don en Nature, nous avons pu faire don de 1 590 jeux et jouets, qui ont pu bénéficier à 51 associations dans 29 départements. Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à notre hauteur aux actions d'entraide grâce à l'Agence du Don en Nature. »



Solène Cruzier, Responsable du développement et marketing chez Dujardin Jeux

Ils ont soutenu cette opération

Partenaires produits :



Partenaire financier :



Transport offert par :





Hygiène Pour Toutes : stop à la précarité menstruelle



©Jérémy Freith / ESAT L'Étape Tournière de Carquefou (44)

2 millions de femmes sont confrontées à la précarité menstruelle chaque année en France (Règles Élémentaires). Pour ces femmes, se fournir en produits d'hygiène intime est un poids financier difficile à assumer qui a des conséquences sur l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes.

Face à ce constat, et dans le cadre d'une crise sanitaire qui continue de pénaliser les plus précaires, l'Agence du Don en Nature a reçu le soutien de la Région Pays de la Loire et de l'entreprise Bessé pour organiser la redistribution de 5 000 kits d'hygiène comprenant des serviettes hygiéniques mais aussi du gel douche, du shampoing, du dentifrice et une brosse à dent. Des palettes de produits ont également été offertes aux associations. Cette opération s'inscrit dans la continuité de celle qui est menée en Ile-de-France depuis 2020.

En parallèle de ces opérations régionales, nous avons aussi reçu le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour nous fournir en protections hygiéniques et les redistribuer au niveau national.

« La crise sanitaire m'a amenée à mobiliser nos politiques régionales afin de venir en aide aux acteurs de la solidarité. Le plan de relance a permis de soutenir l'ensemble des associations de solidarité. J'ai souhaité apporter un soutien fort à l'Agence du Don en Nature en permettant que soient distribués des produits d'hygiène qui font cruellement défaut. Je tenais à remercier et à saluer l'excellent travail de cette association qui est un partenaire précieux et très engagé à nos côtés. ».



Christelle Moranchais, Présidente de la Région des Pays de la Loire



Rencontre des salariés de l'Agence du Don en Nature, de l'ESAT L'Étape Tournière de Carquefou (44) et du Conseil Régional de la Région Pays de la Loire

« Nous étions ravis de préparer tous ces colis solidaires ! Et la venue de l'Agence du Don en Nature et du Conseil Régional dans notre atelier a donné de la valeur au travail effectué par les personnes en situation de handicap. Nous sommes prêts pour l'année prochaine ! »



ESAT L'Étape Tournière de Carquefou

Ils ont soutenu ces actions



1,5 millions de produits d'hygiène

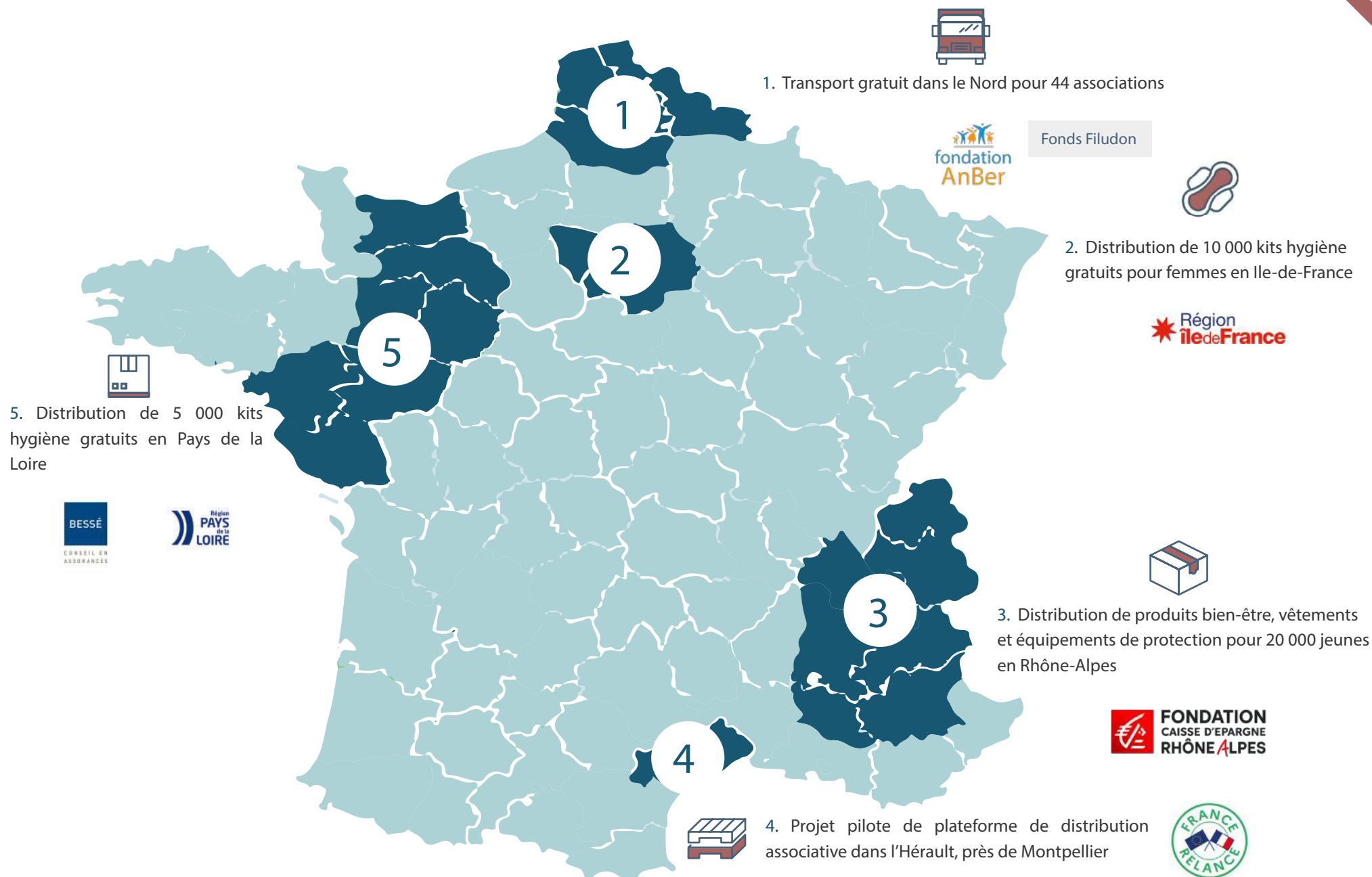


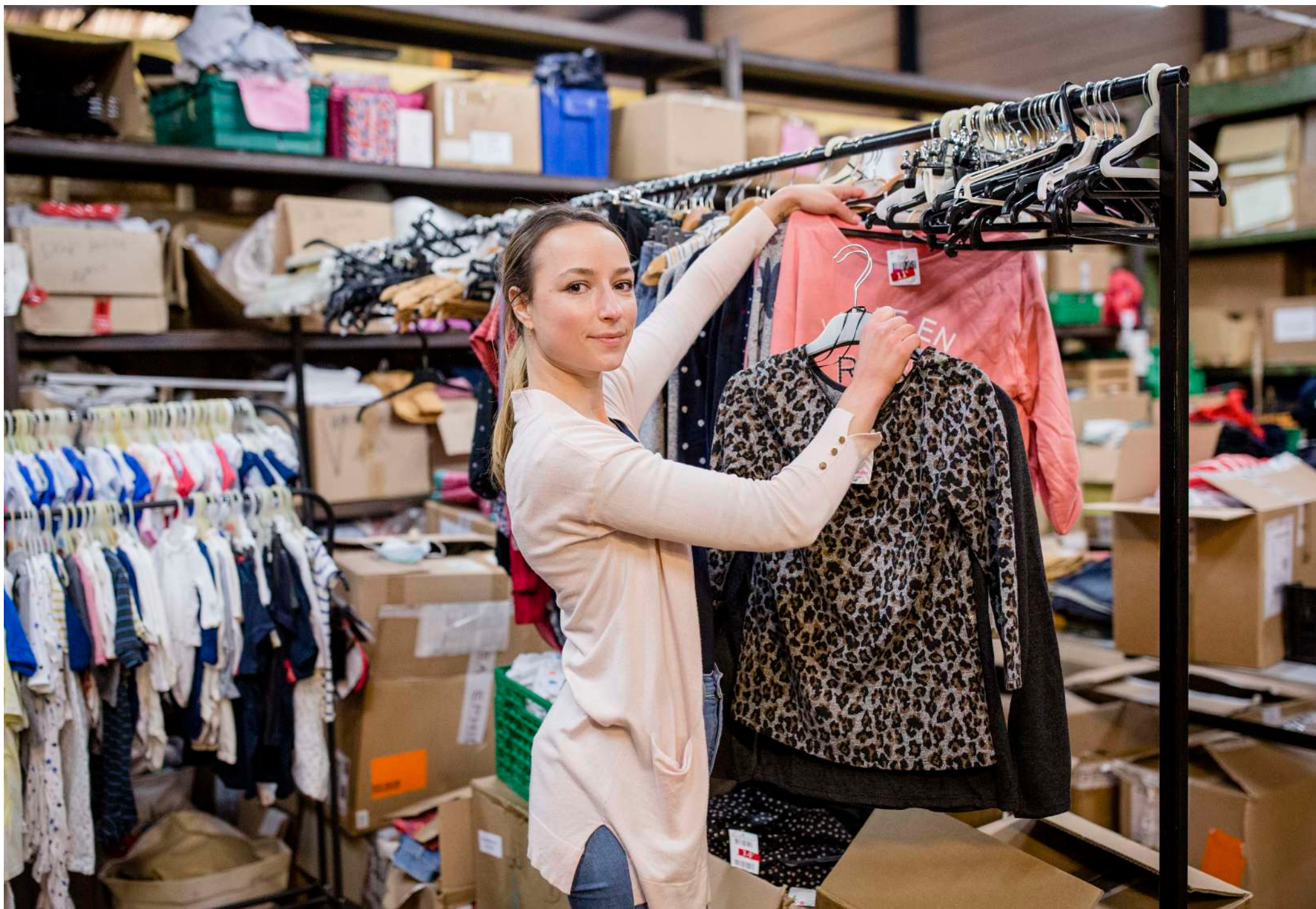
15 000 kits hygiène



250 associations bénéficiaires

Nos opérations en région







Les ateliers estime de soi

Grâce au soutien de la Fondation L'Oréal, nous avons organisé 90 ateliers d'estime de soi visant à apporter des soins aux personnes accompagnées par nos associations partenaires. Plus de 400 personnes ont ainsi pu accéder à des soins d'esthétique et plus de 150 personnes ont pu participer à notre toute nouvelle activité de socio-coiffure. Nous avons pu déployer ces ateliers dans 34 villes différentes réparties sur 20 départements grâce à la présence de nos bénévoles.

Ces ateliers participent à rendre aux personnes leur dignité, leur confiance en elles-mêmes et procurent souvent une pause bien-être face à un quotidien difficile. Elles ont pu retrouver des gestes d'hygiène indispensables à leur vie sociale et professionnelle.

Nous proposons une nouvelle activité : la socio-coiffure !

Toujours au profit des personnes accompagnées par nos partenaires, ces soins permettent de bénéficier de coupes de cheveux et de coiffures, de conseils sur l'hygiène du cheveu, ou encore de massages. Pour certaines personnes, n'ayant pas pu aller chez le coiffeur depuis plusieurs années, ces soins sont essentiels pour se sentir mieux et gagner en estime de soi.



©Fondation La Vie au Grand Air - Accueil Educatifs de l'Oise (60)

La Semaine Bleue

11 ateliers de bien-être ont été organisés dans le cadre de la Semaine Bleue, dédiée aux personnes âgées, à Lyon, Biarritz et Paris. Moments joyeux, ces ateliers ont été l'occasion pour plus de 70 personnes de se retrouver en petits groupes et de prendre soin d'elles pendant quelques heures.

Ils ont soutenu le projet



©Fondation La Vie au Grand Air - Accueil Educatifs de l'Oise (60)

« Ce qui est important c'est cette notion du don. Les produits fournis par l'Agence du Don en Nature en complément des ateliers permettent aux personnes de se réconcilier avec elles-mêmes. »



Sandrine Weber, socio esthéticienne

« C'était la première fois que je faisais un atelier et j'étais ravie ! C'était la première fois que je prenais autant soin de mes mains. Pendant ce moment, on est bien, on ne pense pas à autre chose. »

Jacqueline, bénéficiaire d'un atelier socio-esthétique



L'Agence du Don en Nature, passerelle entre associations et entreprises

En 2021, l'Agence du Don en Nature a renforcé son rôle de passerelle grâce à des dispositifs innovants et des actions solidaires.

Le don en direct

Le don en direct permet aux entreprises d'être mises en relation avec des associations de leur territoire pour leur donner de petits volumes de produits sans passer par notre Entrepôt-Ecole. Cette solution permet de réduire l'empreinte carbone de notre activité en limitant des trajets mais surtout de créer des ponts entre entreprises et associations au niveau local.

Les collectes de produits en entreprise

Pour initier une démarche de dons ou pour mobiliser ses salariés, la collecte de produits est un outil précieux de la démarche solidaire des entreprises. Ces collectes permettent aux associations de se fournir en produits qu'elles ont du mal à trouver dans les circuits

Les visites d'associations

Faire connaître la richesse du monde associatif aux entreprises partenaires est aussi l'une de nos missions. C'est pourquoi, chaque année, plusieurs de nos donateurs vont à la rencontre d'associations de notre réseau pour découvrir leurs activités, les publics qu'elles accompagnent ainsi que leurs besoins en produits de première nécessité.



Visite des salariées de l'entreprise Nuxe des locaux du CHU Aboukir à Paris (Emmaüs Solidarité), le 23 juin 2021. Les salariées sont venues déposer des produits d'hygiène aux bénéficiaires par la même occasion.



Collecte de produits de première nécessité pour hommes au sein des locaux de la Régie Publicitaire du Monde. Les produits ont été redistribués à notre partenaire le Palais du Peuple, centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'Armée du Salut.

En 2021, l'Agence du Don en Nature a développé ses relations avec des organisations professionnelles pour encourager les entreprises à se mobiliser autour d'initiatives solidaires.



Organisation d'un challenge solidaire avec l'Afise (association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle) pour collecter un maximum de produits d'entretien auprès de leurs adhérents suite à une forte hausse des demandes de nos associations partenaires. Une dizaine d'entreprises ont relevé le défi et nous ont permis de collecter près d'un million de produits (désinfectant, lessive, éponges, produit vaisselle lingettes, savon...) dont la distribution a pu démarrer en fin d'année.



Distribution de produits d'hygiène auprès de nos associations partenaires avec le soutien de la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA).



Signature d'une convention de partenariat avec Inoha (articles de bricolage, jardinage, aménagement du logement) afin d'encourager la pratique du don auprès des entreprises adhérentes du secteur – nous avons été conviés à animer un webinaire sur le sujet et à intervenir lors de leur assemblée générale.

Nos ambassadeurs et ambassadrices



Visite de notre ambassadrice Brigitte à la Banque Alimentaire de Gironde.



Lancement de l'opération Urgence Premiers Pas au Secours Populaire de Lomme en présence de notre ambassadrice Mireille.



Rencontre de nos ambassadeurs Jean-Claude et Francis avec les partenaires associatifs de l'Hérault.

« Je suis un jeune retraité et je souhaitais m'investir un peu pour les autres. J'ai trouvé en l'Agence du Don en Nature ce que je cherchais à avoir : une éthique et une souplesse dans le temps consacré. J'ai beaucoup de satisfaction à proposer des produits neufs à celles et ceux qui sont dans le besoin. Les contacts avec les responsables des associations partenaires sont toujours excellents. »



Allain Massot, ambassadeur des Bouches du Rhône

Les bénévoles ambassadeurs sont liés à la vie de l'Agence du Don en Nature depuis sa création. Ils sont des relais et des représentants sur le terrain et permettent de maintenir un lien avec les associations partenaires et les entreprises donatrices.

Situés dans les métropoles ou en milieu rural, ils viennent en appui de l'équipe siège et se déplacent tout au long de l'année dans leur département ou leur région afin d'effectuer des visites de terrain permettant de s'assurer de la bonne distribution des produits. Ils peuvent apporter des conseils et mettent également en relation les associations entre elles, lorsque c'est nécessaire.

« J'ai connu l'Agence du Don en Nature en 2020, par l'intermédiaire du Service Civique, et malgré l'impossibilité d'une formation en « live » à cause du confinement, j'ai très vite adhéré à la formule « donnant-donnant » de l'association avec cette notion en plus d'anti-gaspillage. L'équipe est jeune, dynamique et toujours à l'écoute ce qui est très appréciable. C'est aussi l'occasion de rencontrer les responsables des associations, toujours très accueillants, et prendre conscience des problèmes rencontrés. »



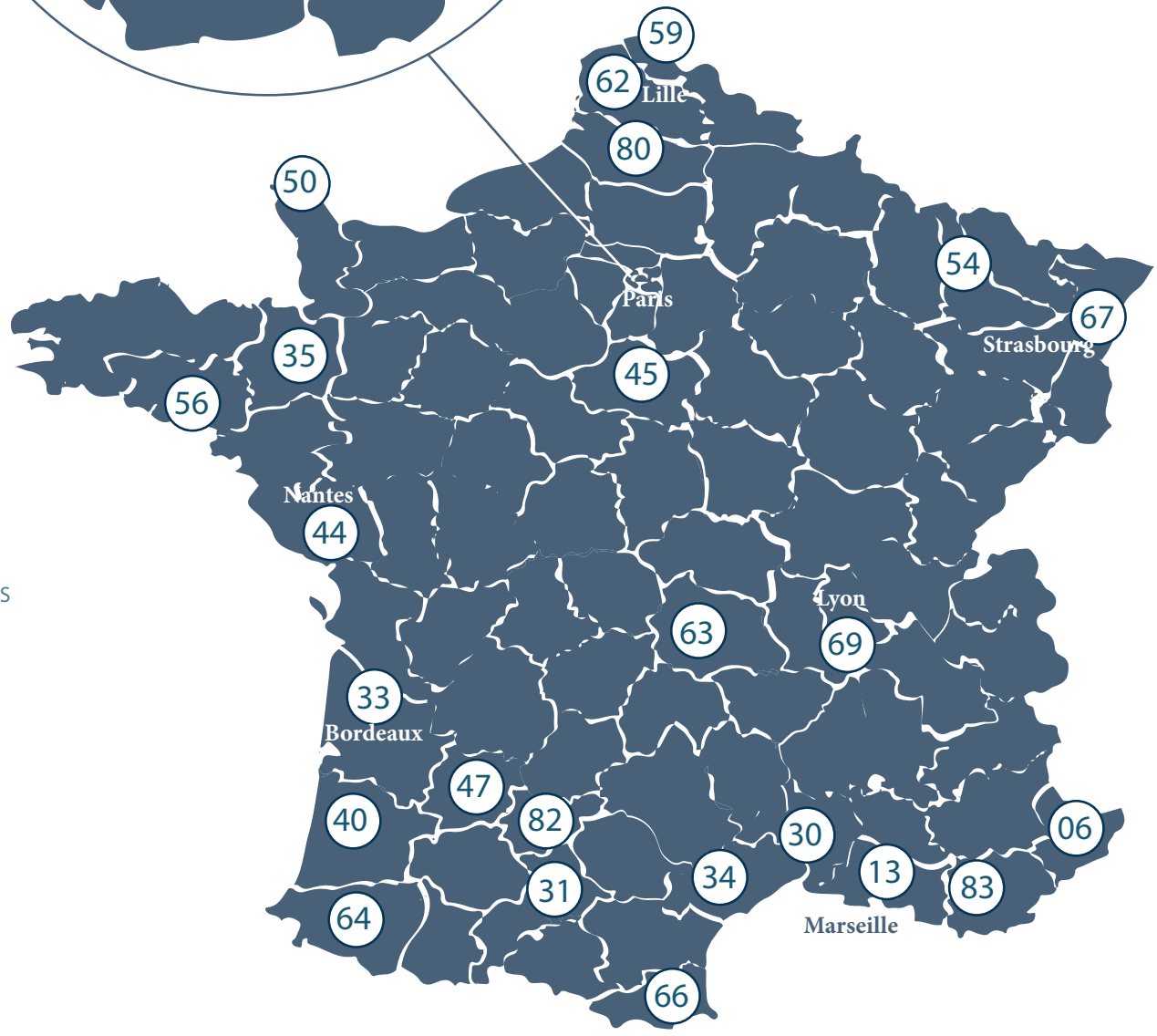
Dominique Gineste, ambassadrice des Bouches du Rhône



ÎLE-DE-FRANCE

 75. PARIS 93. SEINE-SAINT-DENIS Josette Piquet	 92. HAUTS-DE-SEINE Estelle Dlouhy Morel
 91. ESSONNE, 94. VAL-DE-MARNE Mireille Vann	 95. VAL D'OISE Anne Cornuault

-  **06. ALPES-MARITIMES**
Richard Cohen
-  **13. BOUCHES-DU-RHÔNE**
Allain Massot
-  Dominique Gineste
-  **30. GARD**
Yves Cardoso
-  **31. HAUTE-GARONNE**
Laurent Nguyen
-  **31. HAUTE-GARONNE**
66. PYRÉNÉES-ORIENTALES
82. TARN-ET-GARONNE
Bernard Dautricourt
-  **33. GIRONDE**
40. LANDES
47. LOT-ET-GARONNE
64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Brigitte Vergès
-  **34. HÉRAULT**
Jean-Claude Tranier
-  Francis Brum
-  **35. ILLE-ET-VILAINE**
Salomé Fixy
-  **44. LOIRE-ATLANTIQUE**
Maurice Houndekon



-  **45. LOIRET**
Anne Turbot
-  **50. MANCHE**
Vincent Lebouvier
-  **54. MEURTHE-ET-MOSELLE**
Paul Mangin
-  **56. MORBIHAN**
Sylvie Philippe
-  **59. NORD**
62. PAS-DE-CALAIS
Mireille Deboudt
-  **63. PUY-DE-DÔME**
Arlette Blanchet Schroeder
-  **67. BAS-RHIN**
Djamila Panga
-  **69. RHÔNE**
Jean Guionnet
-  Alain Mouchiroud
-  Michel Auclair
-  **80. SOMME**
Michel Privat

Vie de l'équipe



Premier évènement physique entre bénévoles et salariés de l'Agence du Don en Nature après deux ans d'échanges à distance à cause de la crise sanitaire. À Paris, en juillet 2021.

Le comité ambassadeurs et ambassadrices de l'Agence du Don en Nature

Tenu deux fois par an, le comité ambassadeurs et ambassadrices représente un moment privilégié d'échanges entre l'équipe bénévole et l'équipe opérationnelle. C'est un temps qui permet d'aborder les grandes actualités de l'association mais aussi d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place par les bénévoles au niveau de leurs territoires. Enfin, c'est un véritable moment convivial permettant de créer du lien entre tous les acteurs de l'Agence du Don en Nature.

Echange entre voisins

Les 8 et 9 septembre 2021, notre équipe a rencontré lors d'un séminaire à Paris l'équipe de Goods to Give, homologue belge de l'Agence du Don en Nature. Ce fut l'occasion de partager nos actualités, d'échanger sur nos pratiques respectives et de poser les bases d'une collaboration commune visant à lutter contre la précarité matérielle au niveau européen.

Un nouveau séminaire aura lieu en 2022 pour conforter notre collaboration.



Rencontre des équipes de l'Agence du Don en Nature et de Goods to Give (Belgique).

Notre équipe

Le conseil d'administration de l'Agence du Don en Nature est composé de 11 membres. 5 d'entre eux occupent des fonctions au sein du bureau.



Romain Canler
Directeur général

Pôle administratif et financier



Faudhil Moussi
Responsable Financier
et Affaires Publiques



Arlette Pierronne
Assistante de direction



Mélissa Doughmane
Assistante comptabilité/
contrôle de gestion
(en apprentissage)



Mustapha Diarria
Assistant comptabilité/
contrôle de gestion
(en apprentissage)

Pôle associations



Noémie Caponnetto
Directrice pôle associations
et adjointe à la direction
générale



Matthias Wandriessse
Chargé de projets

Pôle donateurs



Jérémy Fretin
Directeur développement
et RSE



Emeric Froidefond
Responsable des partenariats
entreprises

Pôle Supply Chain



Sandrine Ruffet
Directrice Supply Chain



Mireille Charlot
Coordinatrice Supply Chain



Noémie Taupin
Coordinatrice Supply Chain



Charles Broume
Chargé
de mission



Faustine Tiezzi
Responsable des
partenariats associatifs

+ 1 stagiaire

Pôle communication



Pauline Clatot
Chargée de communication



Victoire Scherrer
Chargée de communication



Morgane Caire
Chargée des relations entreprises,
fondations et réseaux

+ 1 stagiaire

Pôle IT



Aly Ba
Responsable système
d'information

+ 1 Stagiaire



David Dautremer
Responsable
de l'Entrepôt-Ecole



Cathy Lancelle
Cheffe d'équipe
logistique adjointe



Léa Bretin
Assistante logistique siège
(en apprentissage)



Pauline Laurent
Assistante logistique
Entrepôt-Ecole
(en apprentissage)

Actualités 2022



La Fondation ADN

En 2021, nous sommes devenus partenaire de la Fondation OVE. Notre objectif commun est de lutter contre la précarité matérielle. C'est dans cette optique que la Fondation ADN voit le jour, abritée par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique. Ce partenariat permet à l'association de renforcer ses actions auprès des plus démunis sur l'ensemble du territoire.



Des plateformes de mutualisation en région

L'Agence du Don en Nature poursuit et développe son action au service de la lutte contre la précarité matérielle dans les territoires. Première réalisation concrète à Vailhauquès, au nord-ouest de Montpellier, où une plateforme logistique mutualisée entre les associations du territoire héraultais a été inaugurée en décembre 2021. En 2022, l'Agence du Don en Nature prévoit de déployer de nouvelles plateformes mutualisées dans plusieurs régions françaises.



Un nouveau président

Jérôme Bédier est le nouveau Président de l'Agence du Don en Nature depuis le début de l'année 2022. Diplômé de Sciences Po et de l'ENA, il a travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur de la grande consommation et de la distribution. Il a été Président de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution, Secrétaire Général puis Directeur Général Délégué du Groupe Carrefour. Il a également été président de la Fondation Oeuvre de la Croix-Saint-Simon et de la Fondation Carrefour. Son ambition : affirmer le rôle de l'Agence du Don en Nature comme acteur incontournable de l'économie circulaire solidaire.



Une nouvelle identité visuelle pour l'association

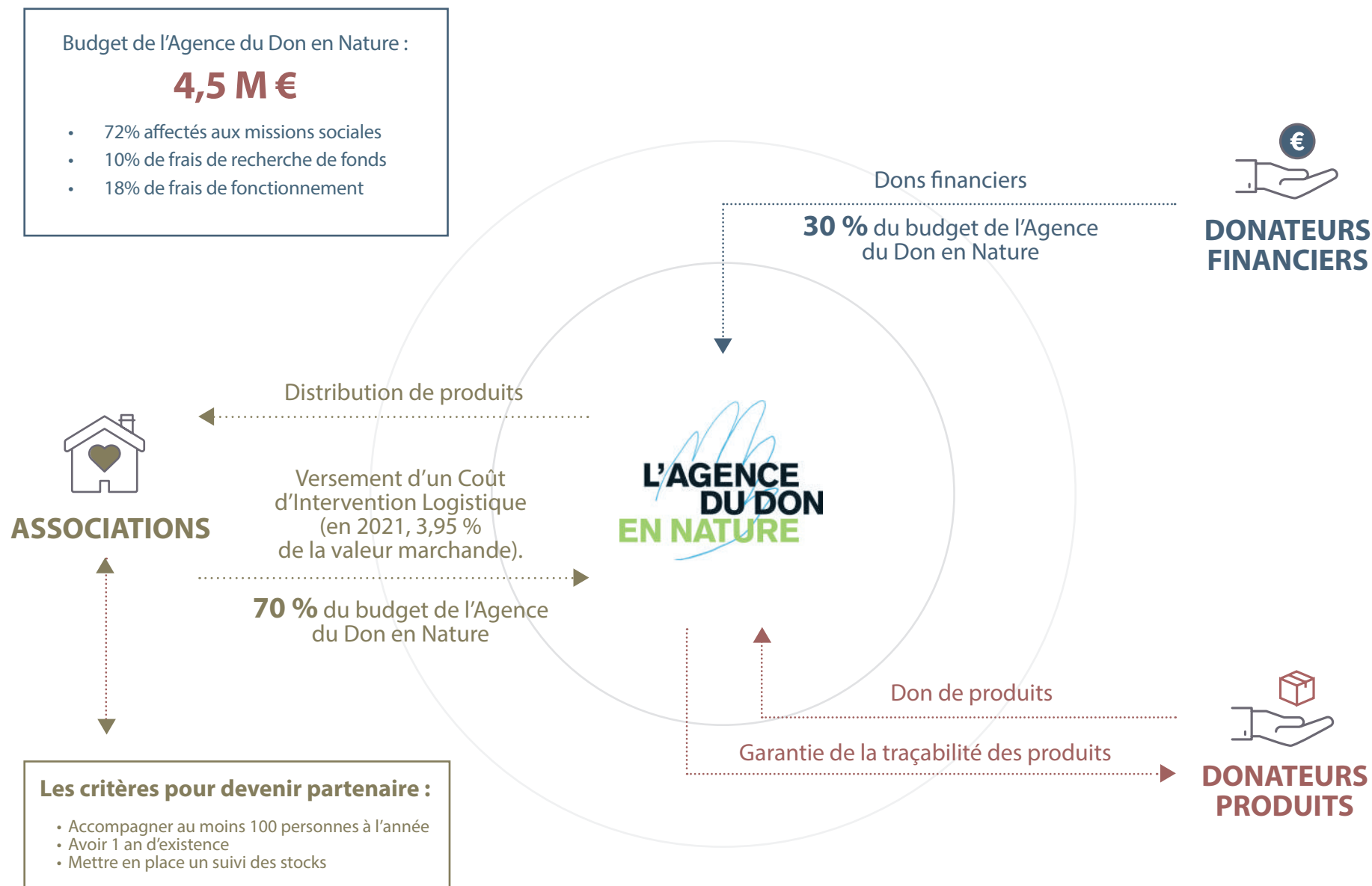
L'association fait peau neuve en 2022 en modernisant son image. L'association disposera d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique. Une nouvelle identité visuelle pour de nouvelles perspectives pour l'association !



La modernisation de nos outils digitaux

En 2022, l'association rendra disponible à l'ensemble de ses partenaires de nouveaux outils digitaux, toujours plus ergonomiques. Nos partenaires, associations et entreprises, disposeront progressivement d'une interface unique leur permettant de commander des produits, effectuer des dons, disposer de tous les documents et informations nécessaires. Le site internet subira également une refonte complète, permettant de répondre davantage aux attentes et aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en termes d'informations pédagogiques et de communication.

Bilan financier





Merci à nos partenaires

Donateurs financiers :

- Bayer
- Bessé
- Conseil régional Île-de-France
- Conseil régional Pays de La Loire
- Crédit Municipal de Paris
- Crédit Mutuel Harnes
- Direction Générale de la Cohésion Sociale
- Eurazeo
- Fondation AG2R
- Fondation Agir Sa Vie
- Fondation Anber
- Fondation Caisse d'Epargne Rhône-Alpes
- Fondation Caritas - Les Lémuriens
- Fondation Carrefour
- Fondation d'Entreprise Michelin
- Fondation L'Oréal
- Fonds FILUDON sous égide de la Fondation Anber
- Henkel
- Leyton
- Showroom Privé
- Stonebox

Mécènes de compétences :

- Comcorp
- Generix
- Siouxe

**Et à tous nos donateurs produits
et à tous nos partenaires associatifs qui luttent
contre la précarité matérielle à nos côtés !**





Moins de gaspillage, plus de partage

www.adnfrance.org

